

Problème pour un titre de voyage

Par leena, le 27/02/2011 à 20:27

Bonjour,

Je m'appelle Omar et j'ai 26 ans, ça fait maintenant une vingtaine année que j'ai quitté l'argentine avec toute ma famille pour m'installer en Guyane française.

J'ai donc fais mes démarches administratifs en Guyane et j'ai pu avoir un titre de séjour au statue "apatride", j'ai aussi obtenue un titre de voyage.

Ensuite pour poursuivre mes études je suis donc venu en France il y a 3 ans mais à la date d'expiration de mes papiers la sous préfecture m'a renouvelé mon titre de séjour mais pour mon titre de voyage la sous préfecture ma demander un acte de naissance de l'ofpra.

J'ai fais des courriers a l'ofpra mais il m'ont dit que je n'étais pas dans leur registre, je suis donc allé les voir et la conseillère qui m'a annoncée que la sous préfecture m'avais délivré de faux papier car je n'étais pas dans leur registre et quand je suis reparti voir la sous préfecture, ils mont dit qu'ils peuvaientt rien faire et de voir avec l'ofpra. Alors je ne c'est plus quoi faire car j'ai toujours fais mes démarches comme le dis la loi et j'aimerais vraiment voir ma famille et peut être même les rejoindre en Guyane.

Actuellement je travaille depuis 1 ans et demis pour cause financier.

Qu'est ce que dois je faire?

Par mimi493, le 27/02/2011 à 21:47

Pourquoi étiez-vous apatride?

(la législation argentine a change et beaucoup d'Argentins apatrides peuvent désormais retrouver la nationalité argentine donc n'ont plus les mêmes droits en France)